

Roulez, tambours !

Autor(en): **H.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 39

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Roulez, tambours !

Dans un volume de poésies : *La Part du Rêve*, Amiel a publié un chant vibrant de patriotisme : *La guerre sacrée*, dont quelques strophes détachées forment notre *Roulez, tambours !*

Ces vers furent écrits le 13 janvier 1857. Voici à quel propos :

Les partisans du roi de Prusse, dans le canton de Neuchâtel, tentèrent un coup d'Etat les premiers jours de septembre 1856. Cette sédition ne réussit pas. Les républicains, après avoir fait de nombreux prisonniers, ne gardèrent que les plus coupables, au nombre de 28, dont l'ambassadeur de Prusse, soutenu par les ambassadeurs d'autres puissances, réclama la mise en liberté.

La France intercédait aussi, promettant de faire accepter l'émancipation de Neuchâtel par l'Europe ; mais le Conseil fédéral exigeait la reconnaissance de l'émancipation du canton avant de lâcher ses prisonniers. Napoléon, blessé au vif par le doute qu'on semblait attacher à ses paroles, demanda, appuyé cette fois par les autres puissances, y compris l'Angleterre, que les captifs soient élargis.

Le Conseil fédéral s'adressa alors directement au cabinet de Berlin qui, pour toute réponse, rappela son ambassadeur et mobilisa 300,000 hommes.

Alors la Suisse se prépara. Le Grand Conseil bernois *unanime* vota un crédit illimité pour la mise sur pied des troupes bernoises. Ce vote entraîna celui des autres cantons qui votèrent tous un crédit *illimité* pour les frais de guerre. Grisons seul arma 2000 carabiniers.

Les chambres fédérales votèrent unanimement à leur tour les crédits et les emprunts nécessaires pour faire face à la situation. Dufour fut nommé général en chef et une première levée de 30,000 hommes couvrit la frontière de Bâle à Romanshorn. (*Daguet*.)

Voici ce que disent les éditeurs du volume d'Amiel, dans les notes concernant la poésie qui nous occupe :

« Au nouvel-an 1857, la Suisse, placée sous le coup d'un ultimatum impérieux d'une des grandes puissances militaires de l'Europe, s'armait résolument et précipitamment pour sa défense. Ceux qui

se rappellent ce mouvement national si beau d'unanimité et de détermination reliront avec plaisir une des inspirations poétiques qui, dans le canton de l'extrême frontière occidentale, traduisirent l'émotion du moment.

Amiel, animé de l'enthousiasme général composa ou plutôt improvisa un chant patriotique, musique et paroles, qu'il avait intitulé : *La guerre sacrée*, mais qui est beaucoup plus connu sous le titre de *Roulez, tambours*.

Le voici au complet :

La guerre sacrée.

L'ALARME.

Rugis, tocsin ! pour la guerre sacrée !
 A l'étranger renvoyons ses défis ;
 Aux armes tous, si ta perte est jurée,
 Suisse, on compta sans l'amour de tes fils !
 Debout ! Vallon, plaine et montagne,
 Schwytz, Appenzel, Hassli, Tessin !
 L'ouragan noir vient d'Allemagne ;
 Rugis, tocsin !

LE DÉPART.

Roulez, tambours ! Pour couvrir la frontière,
 Au bords du Rhin, guidez-nous au combat ;
 Battez gaîment une marche guerrière :
 Dans nos cantons chaque enfant naît soldat.
 Faites bondir le cœur des braves,
 Rappelez-nous les anciens jours ;
 Nos monts jamais n'ont vu d'esclaves ;
 Roulez, tambours !

AU BIVOUC.

Sonnez, clairons, le grand fleuve en son ombre,
 De nos bivouacs a réfléchi les feux.
 Chez nous, là-bas, sans doute en la nuit sombre,
 Au ciel, pour nous, ont monté bien des vœux.
 Oui, nous veillons sur toi, patrie !
 Remparts vivants, nous te couvrons !
 Dieu voit qui veille, entend qui prie :
 Sonnez, clairons !

EN LIGNE.

Flottez, drapeaux, étendards héroïques,
 Où nos aïeux ont inscrit maint beau nom,
 Astre de gloire au ciel des républiques :
 Sempach, Næfels, St-Jacques et Grandson !
 Sous vos couleurs, saintes bannières,
 Ont combattu tous nos héros ;
 Les fils seront dignes des pères !
 Flottez, drapeaux !

AU FEU.

Tonnez, canons, voici la rouge aurore !
 Au champ d'honneur les moissons vont s'ouvrir !
 Jusqu'à la nuit, fauchez, fauchez encore !
 O noirs faucheurs, s'arrêter c'est mourir !

Hourrah ! poussons le cri de guerre,
 Et puis chargeons et foudroyons !
 Pour voix la foudre a le tonnerre !
 Tonnez, canons !

TE DEUM

Aigles du ciel, témoins de notre gloire,
 A nos cités portez-en les signaux !
 Aux quatre vents, de nos cris de victoire,
 Prompts messagers, dispersez les échos !
 Salut, grands monts, terre affranchie,
 D'un peuple fier, sublime autel !
 Pour Dieu seul notre genou plie,
 Aigles du ciel !

LES ADIEUX

Cloches du soir ! sonnez dans les vallées,
 Au bord des lacs, sur le penchant des monts ;
 Comme un encens, aux voûtes étoilées,
 Faites monter vos tintements profonds !
 Pour qui tomba, cloches aimées,
 Plein de vaillance et plein d'espoir,
 Implorez le Dieu des armées,
 Cloches du soir !

On remarquera que les quatre derniers vers de la deuxième strophe diffèrent de ceux chantés aujourd'hui.

Ce chant patriotique fut composé le 13 janvier. Le lendemain on apprenait que le danger était conjuré. Aussi avon-nous lieu de croire que le couplet suivant, qu'on trouve dans nos chansonniers populaires, à la fin du morceau, a été composé à la rentrée de nos troupes dans leurs foyers. Il est daté du 24 janvier 1857.

AU RETOUR

Chants du pays, à notre âme ravie
 Vous apportez les accents du bonheur.
 Pays, sois fier, tu nous donnas la vie ;
 Nous la donnions pour garder ton honneur :
 Coteaux charmants, rive connue,
 Nous revoyons nos bords chéris ;
 Souhaitez-nous la bienvenue
 Chants du pays !

On a dit souvent que nous manquions de vrai chant national, que le *Rufst du mein Vaterland*, avec sa mélodie commune à plusieurs pays, gagnerait à être remplacé ; on peut chercher à lui substituer le *Cantique suisse* qui, paraît-il, est bien à nous ; on peut même, cela se fait aujourd'hui, essayer de créer de toutes pièces un nouveau chant national ; je crois que *Roulez, tambours !* restera notre chant populaire romand par excellence, car Amiel, en y mettant son âme, y a mis celle de la Suisse tout entière.

« Les vers sont beaux, dit un biographe d'Amiel, mais la musique est plus belle : très simple et par cela facile à retenir, elle est d'un mouvement, d'un élan, d'un brio admirables. C'est une marche qui vous emporte bon gré mal gré. Pour n'avoir pas guidé les Suisses au bord du Rhin, *Roulez, tambours* n'en devient pas moins la *Marseillaise* helvétique. »

Le poète genevois dort dans le petit cimetière de Clarens. Son *Journal intime*, trouvé après sa mort, a dirigé sur lui les regards des penseurs du monde entier et le sauve de l'oubli inexorable qui s'étend, lentement, sur les tombes des hommes même les mieux doués.

Mais Amiel n'eût-il pas laissé après lui son journal intime, ses strophes, au souffle patriotique, auraient suffi à conserver sa mémoire dans le pays qu'il aimait tant.

Et maintenant, un vœu pour terminer : Qu'un jour, nos recrues romandes reconnaissantes fondent le sou militaire (chaque recrue donnerait un sou) qui permettrait d'élever, dans les casernes des deux premières divisions, le buste du poète, avec cette simple inscription :

Il fit « Roulez, tambours ! »

H. C.

Carême perpétuel.

M. le comte Tolstoï, qui est devenu si populaire en France dans le monde des lettrés, est plus qu'un écrivain d'un talent original, c'est aussi un moraliste sévère. Naguère, il partait en campagne contre l'alcoolisme et le tabac et démontrait, après bien d'autres, l'influence néfaste de ces deux vices sur la société contemporaine.

Aujourd'hui, c'est aux gastronomes que l'écrivain russe déclare la guerre ; mais, en dépit de tout le talent et de toute la logique qu'il déploie pour démontrer à l'homme que tous ses maux ont pour origine la table, nous nous permettrons de penser qu'il trouvera bien des sceptiques et des incrédules dans notre société raffinée, où la fourchette joue un si grand rôle. Ce que prêche M. Tolstoï c'est l'abstinence, qu'il considère comme la première des vertus, et sans laquelle, d'après lui, il est impossible d'en acquérir d'autres.

L'homme, dit-il, ne vit plus que pour son ventre, et, à ce propos, il trace de ses contemporains et de leur existence ce tableau assez original mais peu flatté :

Regardez les visages et la constitution des hommes de notre société et de notre époque ; tous ces visages, avec des mentons et des joues pendants, les membres trop gras et l'abdomen proéminent, vous parlent éloquemment d'une vie pleine de débauche. Et comment pourraient-ils être autrement ? Demandez-vous quel est le mobile principal de leur

vie. Et si étrange que cela puisse nous paraître, à nous qui sommes habitués à cacher nos véritables intérêts et qui, si volontiers, employons l'artifice, le principal mobile de la majorité des hommes de notre société et de notre époque est la satisfaction de manger, la voracité... L'unique, le véritable intérêt, et des hommes et des femmes, c'est le manger, surtout après la première jeunesse. Comment manger ? Que manger ? Quand ? Où ?

Pas une solennité, pas une joie, pas une inauguration ne se passe sans banquet. Si on regardait au fond de l'âme pour savoir ce que désire la majorité des hommes, on verrait que c'est l'appétit. En quoi consiste la punition la plus cruelle de l'enfance ! Être condamné au pain et à l'eau ! Quel est le domestique le mieux rétribué ? — Le cuisinier ?

Quelle que soit l'occasion pour laquelle les hommes se réunissent, soit le baptême, le mariage, l'enterrement, la consécration d'une église, la conduite faite au voyageur, la rencontre, la présentation d'un drapeau, la fête anniversaire comme la mort ou la naissance d'un grand savant, d'un penseur, d'un moraliste, on dirait que les intérêts les plus élevés leur tiennent au cœur, alors que tout, au contraire, n'est qu'un prétexte : tout le monde sait qu'on mangera bien, qu'on boira et que c'est cela qui les réunit.

Au fond, M. Tolstoï a raison, mais combien il serait facile à un moraliste d'une autre école d'écrire la contre-partie de sa thèse, et de démontrer que la table est peut-être ce qu'il y a de mieux et de plus indispensable dans notre société. N'est-ce pas elle qui resserre les liens de famille que tant d'autres institutions modernes ont contribué à relâcher ? N'est-ce pas elle qui rapproche bien souvent les hommes que leurs opinions ou leur genre de vie sépare le plus profondément ? N'est-ce pas à table que se traitent le plus aisément les affaires les plus délicates ? Au milieu de l'agitation incessante et des préoccupations multiples de la vie quotidienne, où trouverions-nous un peu de repos, où pourrions-nous détendre notre esprit et nos nerfs, si nous n'étions obligés, chaque jour, de passer à table une heure ou deux ?

N'est-ce pas également, les pieds sous la table et la fourchette en main, que nous sommes susceptibles de nous dérider, de retrouver quelques lambeaux de cette vieille gaieté française dont nos pères avaient le secret, peut-être parce qu'ils consacraient à la table beaucoup plus de temps que nous ? Se figure-t-on une réunion de famille, une fête quelconque, dans laquelle les personnes présentes s'assiéraient à peine quelques minutes autour d'une table chargée de quelque plat d'herbes, de laitage ou de fruits ? Il faudrait être doué de beaucoup de philosophie ou de beaucoup d'esprit, pour ne perdre ni celui-ci ni celle-là en présence de ce frugal repas. N'oublions pas, en effet, que M. Tolstoï est végétarien, c'est-à-dire un ennemi du bifteck

et de toutes les viandes en général qui nous inoculent, d'après lui, tous les défauts, tous les vices et nous rendent semblables aux animaux.

Nous ne discuterons pas la valeur de l'alimentation empruntée au règne végétal, au point de vue de la morale ; cependant il est permis de penser que le rosbif, pour lequel la race anglo-saxonne a une prédilection si marquée, a joué un rôle considérable dans l'histoire de cette race et que c'est peut-être à lui qu'elle doit en partie la conquête de cet immense domaine sur lequel flotte le pavillon britannique.

Enfin, on peut se demander quelles seraient les conséquences économiques du régime d'abstinence prêché par M. Tolstoï, et si les pertes immenses que causeraient au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, à la marine, l'application du végétarisme, trouveraient une compensation suffisante dans l'adoucissement des mœurs et dans la pratique des vertus les plus austères. Tant que M. Tolstoï n'aura pas fait cette démonstration, nous continuerons à penser que le régime de la poule au pot est préférable au carême perpétuel dont il s'est fait le prédicateur convaincu.

(Petit Marseillais.)

ADV.

Farcès dè la demeindze né.

Dein lo teimps (lâi a dè cein 'na cinquantanna d'ans), lè valets dè per tsi no aviont la nortse po fèrè dâi farcès la demeindze né. Lè z'autro dzo dè la sannanna, lâi peinsàvont pas, kâ quand on a età tot lo dzo avoué on èse à la man, on sè tràovè on bocon mafi et on est conteint, devâi lo né, d'allâ à la paille. Mâ la demeindze, quand on a fé ào rentier tota la véprâo, on n'est rein pressâ d'allâ droumi quand lo sèlâo est mussi. Assebin, dein cé teimps que vo dio, quand lè valets aviont gouvernâ et fé la patoura, l'allâvont ti dè beinda teni compagni âi grachâosès dâo veladzo que sè rappertsivont assebin, et tota cllia jeunesse sè mettâi à tsantâ clliao ballès tsansons dâi z'autro iadzo, à contâ dâi bambioulès ào bin à djuî à pigeonvôle, et quand s'èin vegnâi contrè lè n'hâorès, clliao feliettès allâvont sè requirè, tandi que lè valets allâvont bairè quartetta, ào bin sè compliotâvont po allâ fèrè onna petita farça pè lo veladzo.

Clliao farcès fasont pe rirè què pliorâ ; mâ tot parâi clliao valets aviont 'na poaire dè la metsance dè sè laissi accrotsi. L'est dinsè que s'amusaivont à demontâ on tsai, po l'aguelhi su on ceresi, ào bin à preindrè dâi brequès dé verro, et allâ tapâ à onna fenêtra ein laisseint corrè lo verro que s'épeliâvè su lo pavâ, et lè dzeins, épouâiri, châtâvont frou dâo lhi ein pantet po veni